

**Fonds des nouvelles initiatives (FNI) de recherche et de sauvetage**  
**Rapport sommaire final**  
**Exercice 02 - 03**

**TITRE DU PROJET :** Ressources nationales de sécurité nautique - guide de l'animateur

**NUMÉRO DU PROJET ET N°** DFO 7/02/NIFID#200233  
**IDFNI :**

<b>SOMMAIRE FINANCIER :</b>	trimestre 1	trimestre 2	trimestre 3	trimestre 4
Exercice 02-03				
Prévu :	12 580	38 540	73 540	20 540
Réel :	0	41 194	71 500	32 506

**DESCRIPTION DU PROJET :** Ce projet était parrainé par le ministère des Pêches et des Océans (le Bureau de la sécurité nautique de la Garde côtière canadienne) et a reçu des fonds des nouvelles initiatives (FNI) de recherche et de sauvetage pour l'exercice 2002-2003. Il avait pour but de réunir et de cataloguer tout le matériel existant, sous forme de documents écrits, audio ou vidéo, produits par la Société de sauvetage, par le Bureau de la sécurité nautique et par la Société canadienne de la Croix-Rouge à travers le pays, concernant les problèmes liés à la sécurité aquatique et nautique. À cette fin, ces organismes ont mis sur pied, à Terre-Neuve et au Labrador, un partenariat à trois. Elles ont créé un document ressource, l'ont élaboré et produit pour en faire un guide complet de toutes les ressources disponibles sur la sécurité nautique destiné aux organismes canadiens et d'autres utilisateurs, afin de le mettre à la disposition du public à l'échelle du pays. Le guide a été envoyé à des organismes partenaires pour qu'ils vérifient s'il est facile à consulter et complet. L'opération a produit un rapport d'évaluation destiné à une utilisation ultérieure qui favorisera son évolution. Le Guide de l'animateur des Ressources nationales de sécurité nautique doit être diffusé, à l'échelle nationale, à toutes les directions ou divisions des organismes visés, de même qu'aux autres organismes d'éducation, de loisirs et d'État intéressés, et aux groupes de bénévoles, dont le travail, qui consiste à diffuser des messages sur la sécurité aquatique et nautique à travers le pays, est essentiel.

**OBJECTIF(S) DU PROJET :** L'objectif principal de ce projet consiste à favoriser, à l'avenir, et dans la plus large mesure possible, a) l'apprentissage et l'enseignement des meilleures pratiques de sécurité et des comportements les plus adéquats près de l'eau ou autour des motomarines, 2) la diffusion de renseignements essentiels à la sensibilisation du public aux problèmes des décès par noyade. Nous avons franchi une étape importante vers l'atteinte de ce but grâce à la réduction du chevauchement parmi des organismes voués à la sécurité nautique à travers le pays, nombre d'entre eux comptant sur des ressources humaines et financières limitées. Nous avons accompli cela en effectuant les démarches qui permettaient de trouver les messages qui convenaient le mieux aux groupes ciblés précis et qui étaient les plus efficaces pour les utilisateurs finaux. Cette mesure fera en sorte, à l'avenir, que les organismes importants, à titre de principaux producteurs de renseignements sur la sécurité nautique, ne gaspillent pas leur temps, leur énergie, leurs ressources et leurs compétences à doubler les ressources, programmes et services existants, mais qu'ils se concentrent plutôt sur la prestation de leurs mandats, y compris la prévention des décès par noyade. Le projet prendra de la valeur lorsque les organismes de l'extérieur apprendront à accéder rapidement et facilement à ce matériel et à ces services.

**INCIDENCE ET AVANTAGES :** À mesure que les organismes oeuvrant dans la prévention et l'éducation augmenteront leur capacité à se concentrer sur la prestation du programme plutôt que sur les ressources existantes, nous espérons interpeller un plus grand nombre de gens qui prendront davantage conscience de la sécurité et, là où le besoin existe, de la nécessité de changer leur comportement. En fin de compte, cela devrait entraîner moins d'accidents fatals sur l'eau et autour des motomarines.

**ÉVALUATION :** L'évaluation se faisait d'une manière permanente au moyen de repères mesurables comme la recherche et le développement. Les enquêtes d'évaluation sur l'efficacité du produit sont diffusées avec le matériel promotionnel et les conclusions de l'enquête apparaîtront dans le rapport final. La surveillance constante des accès aux ressources par les organismes fournira des indicateurs de succès tout comme les activités sur le site Web des organismes.

**ACTIVITÉS DE COMMUNICATION :** Il y a eu rétroaction et interaction entre les principaux organismes responsables de la mise en oeuvre du projet et cela, tout au long du processus. Au moment de la diffusion, des lettres, des articles de presse et du matériel promotionnel de même que l'activation du site Web accompagneront le lancement du Guide.

**RÉFÉRENCE BIBLIOGRAPHIQUE :** Guide de l'animateur pour les Ressources nationales en matière de sécurité nautique appelé aussi le "répertoire des ressources en sécurité nautique" (version électronique en français ci-jointe).

Le rapport d'évaluation du Guide de l'animateur (date d'achèvement le 15 avril 2003 selon le rapport du 4<sup>e</sup> trimestre).

Affiche (version électronique ci-jointe).

Bucknote ?? (version électronique ci-jointe).

**SUGGESTIONS D'ACTIVITÉS SUPPLÉMENTAIRES OU DE SUIVI :** Il serait avantageux d'effectuer des mises à jour annuelles du Guide à inclure sous forme d'encarts. À cette fin, les organismes partenaires fourniront des formulaires aux directions et aux divisions afin qu'elles y inscrivent leurs observations, et produiront les pages à insérer au besoin.

<b>RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES :</b>	
<b>Coordination fédérale</b> Secrétariat national de recherche et de sauvetage 275, rue Slater, 4 <sup>e</sup> étage Ottawa (Ontario) K1A 0K2 Tél. : (613) 996-2782 Téléc. : (613) 996-3746 Site Web : <a href="http://www.nss.gc.ca">http://www.nss.gc.ca</a>	<b>Parrain ou gestionnaire du projet</b>

